

A

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,
du groupe scolaire de Ville-en-Sallaz

A Ville-en-Sallaz, le 30 juin 2025

Objet : Dossier d'inscription au Restaurant Scolaire et à la Garderie rentrée 2025-2026

Mesdames, Messieurs, *Chers Parents*,

Je vous informe qu'à compter de la rentrée scolaire 2025-2026, la gestion de la garderie ne sera plus assurée par l'association Villâge Tendre, celle-ci ayant décidé de procéder à sa dissolution.

Afin d'assurer la continuité du service et de répondre au mieux aux besoins des familles, la collectivité reprendra directement la compétence et l'organisation de la garderie à partir de cette date.

Concrètement, cela signifie que :

- La garderie continuera d'accueillir vos enfants aux mêmes horaires et dans les mêmes locaux.
- Par ailleurs, un nouveau règlement intérieur et une nouvelle grille tarifaire ont été votés récemment. Vous le trouverez disponible dans l'application de réservation www.logicielcantine.fr

Le dossier d'inscription pour le service **périscolaire** (accueil du matin et du soir et restauration scolaire) sera disponible à compter du **lundi 7 juillet 2025**.

Vous pourrez le télécharger directement depuis votre espace sur le site www.logicielcantine.fr : onglet « Documents » Je vous invite à compléter et à retourner le dossier dûment rempli, accompagné des pièces justificatives demandées, **au plus tard le lundi 28 juillet 2025** afin de garantir l'accueil de votre enfant à la rentrée scolaire.

Pièces à compléter :

Les onglets suivants :

- ✓ « Responsables légaux », « Enfants », « Médical - sortie », « Autres responsables »

Pièces à approuver et à signer, à retourner ou à déposer numériquement sous l'onglet « Documents » de l'application :

- ✓ Le règlement intérieur par les parents
- ✓ La Charte du savoir-vivre et du respect mutuel par les enfants
- ✓ L'autorisation parentale du droit à l'image
- ✓ Fournir l'attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année

Par ailleurs, la réservation du **mois de septembre 2025** devra être validée et payée **au plus tard le lundi 28 juillet 2025** afin de garantir l'accueil de votre enfant aux services périscolaires.

Pour toute question ou demande d'information, vous pouvez contacter le service de la gestion du Périscolaire au **04.50.35.03.05** (ligne directe) ou par mail **comptabilite@ville-en-sallaz**.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition.

Bien cordialement,

Le Maire,
Laurette CHENEVAL

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a series of loops and a horizontal stroke at the end.